



## Conseil économique et social

Distr. générale  
4 avril 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2013

Genève, 1<sup>er</sup>-26 juillet 2013

### Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme : Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

#### **Lettre datée du 2 avril 2013, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la République du Bélarus souhaite devenir membre du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La République du Bélarus a toujours été résolument attachée aux objectifs du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Elle est partie à la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 ainsi qu'au Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967.

La République du Bélarus s'emploie à améliorer la situation des réfugiés aux niveaux international et national, et a montré qu'elle était fermement déterminée à régler le problème des réfugiés en établissant avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés une collaboration étroite leur permettant de se prêter un appui réciproque aux fins de la réalisation des objectifs prioritaires de l'action humanitaire.

La République du Bélarus se tient prête à coopérer de façon constructive avec tous les membres du Comité exécutif en vue de mettre au point des mesures axées sur les résultats propres à surmonter les difficultés liées à l'assistance aux réfugiés et à leur protection.

Le Gouvernement bélarussien espère que le Conseil économique et social accueillera favorablement la présente demande et qu'il recommandera à l'Assemblée générale d'augmenter le nombre des membres du Comité exécutif.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Andrei Dapkiunas

